Demande de radiation

Par la présente, le(s) propriétaire(s) demande(nt)

l'annulation de l'attestation du pavillon : K-.....

du bateau : .....

à la date suivante : .....

Le(s) propriétaire(s) demande(nt) l'annulation de l'attestation de pavillon et la radiation du bateau du registre selon l'art. 13, al. 1, de l'ordonnance du 15 mars 1971 sur les yachts suisses naviguant en mer (ordonnance sur les yachts, RS 747.321.7).

Je/nous désire/désirons une attestation de radiation en anglais

☐ **Oui** ☐ **Non**

Coûts : CHF 100.– plus frais de port

Tous les propriétaires et copropriétaires enregistrés doivent signer personnellement la demande de radiation.

Date: ..... Signature(s): .....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Annexe : original de l'attestation de pavillon (pour autant que celle-ci soit encore valable à la date de la radiation ; les attestations de pavillon arrivées à expiration ne doivent pas être renvoyées à l'OSNM).

Office suisse de la navigation maritime OSNM
Elisabethenstrasse 33, case postale, 4010 Bâle
Tél. +41 58 467 11 20, fax +41 58 467 11 29
Section Yachts, tél. +41 58 467 11 26
dv.ssa@eda.admin.ch ; www.smno.ch